



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

" ITEKA " association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle n° 530/0273 du 10 Novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

Communiqué de presse

1. La Ligue Burundaise des Droits de l'Homme a tenu son Assemblée générale ordinaire ce dimanche 24 juillet 2005. Participaient à ces assises les membres de la Ligue Iteka résidant à Bujumbura ainsi que les délégués des 20 sections de la Ligue Iteka réparties dans toutes les provinces du pays.
2. A l'issue des travaux, les participants ont échangé sur la vie politique et socio-économique du pays et ont décidé de rendre public le présent communiqué de presse :
3. La Ligue Burundaise des Droits de l'Homme Iteka est préoccupée par la recrudescence des violences dans le pays et la dégradation continue de la situation socio-économique au moment où le Burundi s'achemine vers la fin du processus électoral.
4. En effet, la Ligue Iteka constate avec regret la reprise des actes de tuerie, de viols, de violences physiques et de pillage observables depuis deux mois dans une grande partie du territoire national et cela malgré l'accord de cessez-le-feu de novembre 2003 qui avait nourri l'espoir de retour à la paix et à la stabilité politique.
5. Ces violences s'intensifient au moment où plusieurs sources fiables indiquent que le PALIPEHUTU-FNL, dernier mouvement toujours actif dans son fief de Bujumbura rural, est en train d'étendre son champ d'action dans les provinces de Muyinga, Kirundo, Ngozi, Kayanza, Muramvya, Cibitoke, Bururi et Bubanza par des recrutements et entraînements militaires. Des structures organisationnelles d'encadrement du mouvement seraient en train d'être mises sur pied dans certaines de ces provinces. Depuis le mois de juin, la province de Bujumbura rural a enregistré plus de 40 personnes tuées dont des autorités à la base comme les chefs de secteurs ou les chefs de collines. Durant la même période, plus de 23 personnes ont été tuées et plus d'une dizaine ont disparu dans la province de Bubanza. Aussi, les populations vivant à périphérie de la réserve naturelle de la Kibira en province Bubanza et Muramvya sont de nouveau la cible des attaques nocturnes par des hommes armés en provenance de la Kibira qui tuent et pillent les ménages en vivres et autres objets de valeur. Entre-temps, le mouvement de soulèvement et de revendication des gardiens de la paix, armes à la main, gagne beaucoup de provinces notamment Muyinga, Kayanza, Muramvya, Ruyigi et Bururi paralysant la vie socio-économique de ces provinces.

6. Cette situation est que en partie aggravée par une administration quasi-démissionnaire depuis l'annonce des résultats des élections communales et législatives, phénomène qui accélère la dégradation de la vie socio-économique des populations. C'est ainsi que des actes de justice privée comme la chasse aux sorciers et aux faiseurs de pluies sont observés dans les provinces de Muramvya, Muyinga, Mwaro, Karusi et Cankuzo. Des actes de viol et de violences sexuelles continuent sans relâche dans le pays. La crise de l'enseignement s'enlise au détriment des élèves et des parents et le gouvernement « démissionnaire » ne semble pas servir toute l'attention nécessaire à ce problème. Au niveau de la justice, certains magistrats seraient coupables de corruption et d'immixtion dans certaines affaires en subtilisant des pièces versées dans les dossiers. Des récoltes vivrières sont vendues anarchiquement aux commerçants ou aux organisations caritatives
7. dans les provinces du Nord du pays, un phénomène qui pourrait rééditer la récente période cauchemardesque de la famine à Muyinga et à Kirundo.
8. La Ligue Iteka voudrait enfin attirer l'attention du gouvernement sur le fait que des réfugiés rwandais sont de nouveau maltraités et refoulés par des responsables administratifs en province de Kirundo, Ngozi, Kayanza et Cankuzo. Les ménages qui accueillent ces réfugiés seraient frappés d'une amende de plus de 20.000FBU. Outre que le refoulement d'un fugitif est contraire aux moeurs et à la tradition burundaise d'accueil chaleureux des visiteurs, le refoulement spontané des réfugiés, sans aucune vérification préalable de leurs dossiers, est contraire à la convention relative au statut des réfugiés ; au protocole relatif au statut des réfugiés et à la convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique que le Burundi a ratifiés.

Pour toutes ces raisons, la Ligue ITEKA recommande :

Au gouvernement du Burundi :

- De tout mettre en oeuvre pour garantir la sécurité de la population sur l'étendue de tout le territoire national.
- D'honorer ses engagements vis-à-vis des syndicats des enseignants en vue de dénouer la crise qui s'enlise au détriment des parents, des élèves et des écoliers
- De veiller au bon fonctionnement de l'administration et de la justice, quel que soit la nature des changements politiques en cours, afin de garantir le principe de continuité de l'Etat.
- De traiter la question des réfugiés rwandais conformément aux instruments internationaux relatifs aux réfugiés qu'il a ratifiés.

Au Palipehutu-Fnl

- D'enterrer la hache de guerre en privilégiant les négociations et le dialogue dans la résolution des conflits ;

A la communauté internationale

- D'user de toute son influence pour dissuader le FNL et les milieux qui le soutiennent de poursuivre la guerre en amenant impérativement le mouvement à poursuivre les négociations entamées avec le gouvernement ;

- De relancer la coopération pour alléger les souffrances des Burundais dont la grande majorité vit en dessous du seuil de pauvreté.

Pour la LBDH ITEKA

Jean-Marie Vianney Kavumbagu

Président

*P.O. Secrétaire Exécutif Adjoint
Charge d'Administration
et des Finances*

SETUKURU Emmanuel

